Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **88 (2000)**

Heft 1446

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Sommaire

- 9 NOV. 2000

4 Suisse actuelle

La bataille de Malika Kurtovic contre la discrimination salariale: chronique d'une lenteur programmée

L'inégalité des salaires sous la loupe

Berne: dix ans à défendre l'égalité

Votations: une armée à moitié prix?

Université de Lausanne: vers une plus grande légitimité des Etudes genre

Une déléguée à l'égalité pour l'Université de Neuchâtel

6 Monde

Représentées aux JO comme jamais auparavant

Le revers de la médaille ou les mauvaises perdantes

Sport féminins: temps forts

Retour sur la clôture de la Marche mondiale

11 Bureau de l'égalité

La promotion de l'égalité, un service public

Colloque sur les violences à l'égard des femmes: le rôle des professionnel-le-s de la santé

Lutter contre la violence conjugale: une tâche de l'Etat

Prévention, dépistage et prise en charge: trouver des moyens concrets

Dans le prolongement de la campagne nationale

De la théorie à la pratique: créer un modèle d'intervention

15 Dossier

AVS: des initiatives sur toile de fond de 11e révision

20 Société

Homos et fièr-e-s de l'être

Le Coming Out Day, *késako ?*

Des symboles qui revendiquent la reconnaissance d'une identité

22 Mots d'elles

Chauds, les lapins

Votre courrier

23 Culturelles

Jacqueline Veuve: une pionnière prolifique

Elaine Hugh-Jones ou l'art du lied

Agenda de la Femme 2001

Avertissement
Compte tenu des différentes sensibilités, au sein de la rédaction, à l'égard de la féminisation des noms, de l'accord des adjectifs et des participes, chaque rédactrice de FS rédige selon ses convictions en la matière, sauf exigences particulières des interlocutrices.

Prochain délai de rédaction
10 novembre 2000

Couverture
Page de couverture d'auteur inconnu.

11e révision de l'AVS: éviter un financement sur le dos des femmes

BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE

Édito

Le peuple suisse sera appelé le 26 de ce mois à s'exprimer sur deux initiatives relatives à la 10e révision de l'assurance vieillesse (AVS), avec en arrière-plan l'élaboration de la 11e révision. Ainsi, les personnes jouissant du droit de vote en Suisse seront amenées à se situer par rapport aux propositions formulées respectivement par la Société des employés de commerce (SSEC) et les Verts. La première s'oppose au relèvement de l'âge de la retraite des femmes et la seconde demande une retraite flexible dès 62 ans pour les deux sexes.

Vraisemblablement, ces deux initiatives seront rejetées, puisque le Conseil fédéral et la majorité des partis y sont opposés. Cependant, ces votations constituent l'occasion de débattre d'une question de fond se rapportant à l'AVS: son financement à moyen et long terme. Et partant, de la problématique plus générale du rôle attribué par la société aux personnes âgées de 65 ans et plus, qui déjà en 2005 représenteront près d'un quart de la population nationale.

C'est à la lumière de ce qui ressortira des débats menés autour de ces initiatives que les Chambres remanieront ce printemps le projet de la 11e révision de l'AVS présenté par le Conseil fédéral. Projet qui à l'heure actuelle propose notamment de fixer l'âge de la retraite à 65 ans pour tout le monde et de supprimer la rente de veuve dans 70% des cas, soit une économie de près de 800 millions de francs, affectant quelque 50 000 veuves. Projet qui, au total, économiserait quelque 1 186 millions de francs, exclusivement au détriment des femmes.

Il s'agit donc pour les personnes partisanes d'une AVS véritablement solidaire de se mobiliser en faveur des deux initiatives soumises aux Suisses le 26 novembre pour faire valoir leur opposition au relèvement de l'âge de la retraite des femmes et au nivellement vers le bas de la rente de veuve. Simultanément, elles et ils devront tirer profit de la tribune offerte par ces votations, pour avancer des stratégies de financement de l'AVS qui tiennent compte à la fois des inégalités entre femmes et hommes, mais aussi entre personnes riches et pauvres, jeunes et vieilles, autochtones et immigrantes. Car pour exercer une pression nécessaire susceptible d'influencer les partis bourgeois des Chambres lors des débats sur la 11e révision de l'AVS ce printemps, le succès des initiatives proposées par les Verts et la SSEC s'avère indispensable. Plus le soutien populaire aux initiatives soumises sera important, plus les parlementaires tendront à s'entendre sur un mode de financement juste. Les femmes ont donc intérêt à se mobiliser massivement pour éviter qu'au nom de l'égalité entre les sexes, l'AVS soit financée à leurs dépens.

Andrée-Marie Dussault